

Municipalité de Saint-Justin

Le 16 juillet 2008

Examen stratégique de la
Société canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

Objet : Maintien du service postal public et universel

Madame,
Monsieur,

Notre municipalité est une petite municipalité rurale éloignée des grands centres et qui tente d'attirer sur son territoire une nouvelle population de jeunes familles afin de ralentir la décroissance démographique.

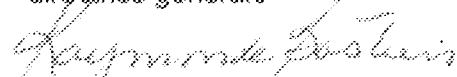
Lorsqu'une municipalité comme la nôtre doit lutter pour maintenir ses services de base pour sa population, ce n'est certes pas une solution pour attirer de nouvelles familles sur son territoire. Le service postal, tel qu'il est maintenant, accessible à tous et à un prix raisonnable, demeure un service indispensable pour une population restreinte comme la nôtre.

Le gouvernement semble se diriger vers une déréglementation de son service postal. A-t-il bien analysé les conséquences de son geste ? Le secteur privé prendra en otage les citoyens en leur chargeant des tarifs toujours croissants.

Je joins une résolution adoptée par le conseil municipal à la séance du 7 juillet dernier qui demande au gouvernement du Canada de maintenir les services actuels.

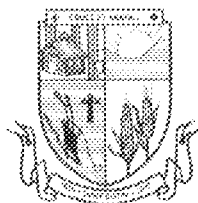
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La secrétaire-trésorière et
directrice générale


Raymonde Bastien

c.c. Monsieur Guy André, député

M.R.C. Maskinongé



Municipalité de Saint-Justin

EXTRAIT CONFORME DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Justin, M.R.C. de Maskinongé, tenue le 7 juillet 2008, à 20h, au lieu ordinaire des sessions, à laquelle séance il y avait quorum.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2008 – 223

Société canadienne des Postes Opposition à la déréglementation

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des Postes qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

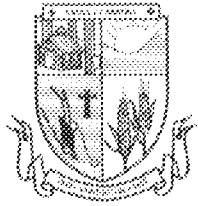
ATTENDU QUE, si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

QU'IL SOIT PROPOSÉ PAR Roger Gaboury ET RÉSOLU à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Justin fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des Postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Denis McKinnon, maire
Raymonde Bastien, secrétaire-trésorière



Municipalité de Saint-Justin

... 2

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Au livre des délibérations du 7 juillet 2008

Donné à Saint-Justin le 9 juillet 2008

Raymonde Bastien

Raymonde Bastien,
Secrétaire-trésorière et
directrice générale

